

BELGIQUE-BELGIE  
P.P.  
7140 MORLANWELZ 1  
6/69683  
P.912287



**Maison de la laïcité**  
Morlanwelz

**LE COURRIER LAÏQUE**  
**N°101 janvier 2012**

*Bonne année !*



*Pour une année 2012*  
pleine d'enthousiasme,  
d'engagement et de  
réussite dans vos projets !

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

# Après notre repas du 11 décembre 2011



Pour la deuxième année, nous avons organisé un repas dit « Repas des fêtes » entre les fêtes patronales encore vivaces dans notre région et les fêtes de fin d'année.

Ce repas fut salué comme un succès de participation... et de gastronomie.

Nous avons un double objectif : nous réjouir ensemble de la publication du numéro 100 de votre mensuel d'information « Le Courrier Laïque » et expliquer les raisons qui motivent notre contribution, en 2012 comme en 2011, au soutien de la Maison de la Laïcité de Kinshasa.

Nous avons aussi profité de cette rencontre pour brosser un rapide tableau de nos projets d'activités qui **émailleront le 1<sup>er</sup> semestre de 2012 : conférences, cinéma, lundis du préau, soirée jazz et activités créatrices.**

Nous avons aussi annoncé que notre prochain repas philanthropiques visant à dégager un bénéfice au profit de la fête de la Jeunesse Laïque du Centre 2012 se déroulera le dimanche 5 février prochain.

**Pour les participants au repas du 11 décembre dernier et pour ceux qui n'étaient pas disponibles à cette date : rendez-vous au repas du 5 février appelé communément « Repas de la chandeleur » et....vous devinez déjà ce que sera le dessert !**

## Dans ce numéro

Après notre repas du 11 décembre 2011	p.2
Pour une année 2012 pleine d'enthousiasme, d'engagement et de réussite de vos projets !	p.4
Manifeste du Comité de vigilance démocratique	p.7
A vos agendas	p.9
Bruxelles : manifestation intégriste contre l'IVG	p.10
L'école (in)égale : une brochure du CAL	p.11
16 janvier : Lundis du Préau » Après-midi surprise	p.13
2 et 26 janvier : atelier d'art floral	p.14
9 et 30 janvier : atelier d'aquarelles	p.14
9, 23 et 30 janvier : cours d'italien	p.15
Histoire de l'aide sociale : une évolution qui reste fragile	p.15
23 janvier : repas mensuel du lundi	p.21
20 janvier : 9 <sup>ème</sup> soirée jazz avec le « Bourbon Street Jazz Band »	p.22
Le site internet de notre maison accessible dès maintenant	p.23

### Samedi 7 janvier 2012 – Drink de l'amitié



Comme les années précédentes, nous serons heureux de vous retrouver nombreux dans nos locaux le samedi 7 janvier 2012 à 11 h 30 autour du traditionnel et chaleureux apéro de l'amitié.

**Le Conseil d'Administration**

Maison de la Laïcité ASBL

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Un répondeur prend vos appels durant les absences.

Adresse mail : [laicite.morlanwelz@skynet.be](mailto:laicite.morlanwelz@skynet.be)

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

Cotisation 2012 : 8 € par membre  
Versement au compte n° BE 76 0682 1971 1895

Pour une année 2012 pleine d'enthousiasme, d'engagement et de réussite dans vos projets !

Ce sont les vœux que le Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz présente à ses membres et sympathisants à la veille de l'an nouveau. Que peut-on d'ailleurs souhaiter d'autres à toute personne qui ne peut se contenter d'être spectateur mais qui se veut acteur de tous ses projets de vie ! Bien sûr, nous aurions pu vous souhaiter bonheur, santé et prospérité, mais qui aurait l'envie de souhaiter malheur, maladie et pauvreté ?

Cela ne se souhaite pas mais, malheureusement, cela peut se vivre et se vit ! Il a fallu 541 jours pour qu'un gouvernement s'installe et décide de mesures qui, pour nombre de personnes, vont augmenter les difficultés d'existence et en plongeront un nombre grandissant dans la précarité.

### **Enthousiasme, oui mais...**

Nous savons que la politique du compromis, au vu des résultats des élections, est quasi inévitable dans notre pays et l'on nous présente des sacrifices, car il s'agit bien de cela, répartis équitablement...

Mais il faut bien constater que ces mesures ne modifient en rien les inégalités criantes que connaît notre société ; elles ne font que les accentuer.

La création d'emplois attendue depuis longtemps stagne pendant que les entreprises, souvent performantes, diminuent leur personnel, voire disparaissent ou délocalisent vers des pays où les bénéfices dégagés seront plus importants.

Alors que le manque de formation des jeunes est dénoncé par les syndicats et les employeurs, notre système d'enseignement reste inefficace et est considéré comme le plus inégalitaire des pays de l'OCDE. Comment faire baisser le taux de chômage dans ces conditions !

Les services publics vont subir une cure d'assainissement et risquent de ne plus pouvoir jouer leur rôle ; les transports en commun, principalement la SNCB, verront leur tarif augmenter et leur trafic diminuer, obligeant les usagers à retourner au coûteux déplacement en voiture augmentant ainsi la pollution et la saturation du réseau routier.

Alors que, depuis plusieurs années, économiser l'énergie est présentée comme une priorité pour faire face autant à de futures pénuries qu'aux prix de plus en plus élevés qu'à l'impact sur l'environnement, la déduction fiscale pour économie d'énergie sera supprimée en 2013 !

Quand au revenu des personnes des plus faibles, leur pouvoir d'achat a diminué de 10 % sur les dix dernières années.(1)

Comment relancer la consommation dans ces conditions ?

Mais que dire de cette crise qui secoue quasi tous les pays européens, qui nous fait douter de la vie ou de la survie de l'Euro, qui démontre qu'il est plus que temps, si pas trop tard, de faire de la politique autrement, qui nous montre la puissance de la gouvernance financière qui supplante de plus en plus la gouvernance politique. A ce jour, une seule solution nous est imposée : l'austérité... mais pour qui ?

## **Et l'année 2011 dans le monde ?**

11 mars : Le tremblement de terre suivi du terrible tsunami qui a ravagé une partie du Japon provoquant une catastrophe nucléaire, révélatrice des conséquences incontrôlables de ce moyen de production d'électricité.

2011 fut aussi l'année où « les colères de la terre » se manifestèrent par des événements climatiques d'une ampleur extrême : inondations aux Philippines, ouragan « Irène » aux Etats-Unis, aux Bahamas, et dans d'autres endroits du monde, des centaines de secousses sismiques, la terre nous rappelant un peu plus chaque jour qu'elle est un bien précieux d'autant plus que nous sommes 7 milliards d'être humains sur notre planète.

C'est aussi l'année où la colère des hommes s'est exprimée par ceux qui ne veulent plus supporter un système politique qu'ils estiment illégitime, injuste.

Tunisie, Egypte, Lybie, Syrie, Yémen, ...

De ces mouvements libérateurs, formons l'espoir que de véritables démocraties naîtront, même si actuellement, on peut craindre une récupération par des courants intégristes religieux qui, comme les salafistes en Egypte, appellent à l'application de la charia dans les domaines politique, social et économique.

## **Les valeurs de la démocratie menacées ?**

Rien n'est jamais acquis !

Comme le déclare les signataires du Comité de vigilance démocratique (2) :

*« Ne nous laissons pas aveugler par le culte de la croissance économique comme seul projet de bien-être. Défendons le respect de nos droits humains sans distinction de sexe, d'origine, de conviction. Prenons conscience que seul un projet de vie collectif, reposant sur des bases démocratiques stables, peut garantir un avenir durable ».*

La liberté de conscience, la liberté d'expression et le respect de la personne semblent vouloir être brimé par des courants extrémistes ou fondamentalistes voulant imposer des conceptions éthiques réductrices de libertés : manifestations anti-avortement, mariages forcés, censures artistiques ou journalistiques, ...

Un courant venant, tantôt de certains pays de l'Union européenne, tantôt du Moyen-Orient, voudrait nous imposer des conceptions de société quasi moyenâgeuse.

## **Engagement indispensable**

Il est important que les laïques, les humanistes et autres mouvances progressistes restent vigilants, s'unissent mais aussi agissent pour préserver ce qui fut conquis par des siècles de luttes.

Nous sommes conscients que, dans une société où le consumérisme est présenté comme une fin en soi, où la majorité des progrès scientifiques et technologiques sont destinés à accroître le profit d'un nombre limité de personnes plutôt que d'améliorer le bien-être de l'humanité toute entière, où nous comme nos enfants faisons l'objet de sollicitations publicitaires constantes et tentatrices, il est difficile de lutter contre ce courant dominant.

**Nos moyens peuvent se résumer en quelques mots : argumentation, débat, rencontre, conscientisation, dialogue, échange d'expériences, défense de nos idéaux, refus du fatalisme, du dogmatisme, de l'extrémisme, en résumé : être des femmes et des hommes responsables.**

**Ces moyens sont énormes si nous savons les exploiter.**

Aussi, en 2012 comme en 2011, nous continuerons à vous inviter à partager nos préoccupations et à échanger nos réflexions et notre engagement lors des débats et activités que nous organiserons.

Pensez aussi à y associer vos enfants, amis et relations.

Vivons néanmoins 2012 dans l'enthousiasme, l'engagement et la convivialité !

**Pour le Conseil d'administration  
Yvan Nicaise  
Président**

- (1) Midi d'Econosphères n°5 : « Les inégalités de revenu en Belgique - Transcription de l'intervention de Philippe Defeyt
- (2) Lire en page l'article « Démocrates de tous les pays, unissons-nous ! »

# Manifeste

## Comité de Vigilance Démocratique

### « Démocrates de tout le pays, unissons-nous ! »

L'objectif de ce manifeste est de réunir tous les démocrates de notre pays, sans distinction communautaire ou philosophique pour défendre les droits politiques, économiques et sociaux. Des droits qui ne sont jamais acquis une fois pour toute.



Fréquenter une école gratuitement, cela va de soi. Se faire rembourser les soins de santé et les médicaments, cela va de soi. Pouvoir entreprendre librement, cela va de soi. Bénéficier du chômage en cas de licenciement, cela va de soi. Toucher une pension après sa retraite, cela va de soi. Accéder librement à la culture, cela va de soi.

Pouvoir s'associer avec qui l'on veut, avoir le choix de ses actes, cela va de soi. Pouvoir voter pour le parti de son choix, cela va de soi.

Ça paraît tellement évident. Tous ces « droits », ces « petites et grandes choses » sont normales pour nous, mais elles ne sont pas venues là par hasard ou simplement parce que quelqu'un de sensé les a mises en place. Non, ces droits sont le fruit de combats collectifs souvent âpres et longs, qui ont transformé une société féodale en démocratie moderne. Nous étions soumis, nous voici Citoyens et Citoyennes. Que de chemin parcouru en tant de siècles de luttes ! Car des femmes et des hommes se sont battus, au prix de leur vie parfois, pour que chacun d'entre nous puisse aller à l'école gratuitement, bénéficier de la sécurité sociale, de la liberté d'entreprendre, du droit de penser et de s'exprimer librement, de voter et de choisir sa vie.

C'est ce que font mine d'oublier ceux qui, aujourd'hui, voudraient « revisiter » ces droits. Ceux-là pensent : la sécu coûte trop cher? Remboursons moins, réduisons les pensions, supprimons les allocations de chômage. Il n'y a pas assez d'emplois ? Renvoyons chez eux les étrangers. Les banques ont dérapé et sont au

bord de la faillite ? Renflouons-les avec les caisses de l'Etat. Les femmes sont moins rentables que les hommes parce qu'elles font des enfants ? Payons-les moins (ou mieux, ne les engageons pas). La dette publique est trop lourde ? Supprimons l'aide au développement. Pas assez d'argent pour les écoles et les services publics ? Privatisons-les. Impossible de former un gouvernement démocratique ? Plaçons un « homme fort » et laissons-le décider de tout. Et alors, adieu démocratie, adieu modèle social, adieu nos chères libertés. Est-ce cela que nous voulons?

**Non, répondent unanimement les associations et organismes signataires de ce manifeste et, nous en sommes sûrs, la plupart des Citoyens.**

Ce que nos aînés ont conquis de haute lutte et qu'ils nous ont transmis en héritage, sachons le préserver en l'améliorant pour que nos propres enfants en bénéficient à leur tour. A aucun prix ne le laissons démanteler par l'illusion du court terme et d'un gain facile. Car ne nous leurrions pas : les économies de bouts de chandelle qui seraient réalisées en réduisant les droits des gens ne seraient que provisoires, tant les montants seraient minimes par rapport aux besoins réels. Cela équivaudrait à transmettre la patate chaude à nos enfants, qui seraient dès lors doublement pénalisés : ils devraient payer pour des droits qu'ils n'auraient plus!

Ne nous berçons pas du doux rêve qui nous fait croire que tout ce que nous avons aujourd'hui, nous l'avons pour toujours. Ne nous laissons pas aveugler par le culte de la croissance économique comme seul projet de bien-être. Défendons le respect de nos droits humains sans distinction de sexe, d'origine, de conviction. Renflouons les caisses de l'Etat en luttant efficacement contre les fraudes à grande échelle.

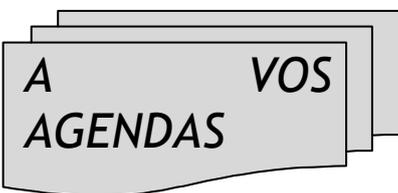


Prenons conscience que seul un projet de vie collectif, reposant sur des bases démocratiques stables, peut garantir un avenir durable. Soutenons les entreprises qui innovent, créent des emplois et portent des projets vraiment utiles à la société. Revendiquons une société durable, construite autour des quatre piliers économique, environnemental, social et culturel impliquant le droit à la santé, à l'éducation et au travail. Appelons les médias à renforcer une information honnête, libre et rationnelle. Appuyons-nous sur une justice égalitaire et indépendante. Mobilisons-nous pour que notre vote soit utile et que notre vigilance démocratique permette l'indispensable fonctionnement de l'Etat, des services publics de qualité et la séparation des pouvoirs. Exigeons de

nos responsables politiques des gages d'éthique, de respect du bien commun et des droits humains, chez nous comme dans l'ensemble des enceintes internationales.

Pour tous ces objectifs, le Comité de Vigilance démocratique, un groupement ouvert et pluraliste, se mobilise pour le bien-être durable des citoyens dans leur plus grand nombre. Il appelle chaque citoyen, chaque association, chaque organisme en phase avec la vie sociale à la plus grande vigilance, à l'indignation face aux dérives et à un engagement de chaque instant pour préserver et renforcer notre modèle social fondé sur la liberté, l'égalité et la solidarité.

*Yanic Samzun, Présence et Action Culturelle (PAC) ; Bernard Noël, CGSLB Syndicat libéral; Sabine Slegers, De Liberale Vakbond ACLVB; Daniel Van Daele, Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB) ; Eddy Van Lancker, De socialistische vakbond (ABVV); Guy Briceux, Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA); Dominique Dauby, les Territoires de la Mémoire, Jean-Pascal Labille, Union Nationale des Mutualités socialistes ; Dr Guy Peeters, Nationaal Verbond van de socialistische Mutualiteiten; Dominique Plasman, les Femmes prévoyantes socialistes ; Pierre Galand, Centre d'Action Laïque ; Sonja Eggerickx, Unie Vrijzinnige Verenigingen - DeMens.nu ; Edouard Denoël, Union Nationale des Mutualités Neutres ; Emmanuelle Delplace, Ligue des droits de l'Homme.*



**Nous vous annonçons les activités déjà programmées pour le prochain mois, ce qui vous permettra de noter dans votre agenda les activités que nous pourrions partager ensemble.**

Dimanche 5 février à 12h00

Repas au bénéfice de la fête de la Jeunesse Laïque du Centre

Jeudi 16 février à 20 heures

Le Cinéma des résistances projettera le film « incendies » du réalisateur Denis Villeneuve (Canada 2010)

Lundi 20 février de 14h00 à 17h00

« Les Lundis du Préau » conférence sur le carnaval

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidie pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

## **Bruxelles : une manifestation de catholiques intégristes contre l'interruption volontaire de grossesse**

Le vendredi 16 décembre 2011, une dizaine de militants anti-avortement de l'association "Génération pour la vie" s'est réunie vers 17h30 rue Saint-Jean Népomucène devant le planning familial « Aimer Jeunes ».

Leur but était de "rendre hommage aux victimes de l'avortement de l'année écoulée et de manifester pour la vie". Afin de mieux illustrer leur propos, les militants s'étaient munis de pancartes montrant des photos de fœtus à différents stades de leur développement.



Une soixantaine de contre-manifestants, parmi lesquels des membres d'associations féministes et anti-fascistes notamment, ne l'ont pas entendu de cette oreille et ont rappelé le « droit des femmes à disposer de leur corps et de leur ventre ».

L'association catholique avait reçu l'autorisation de manifester, ce qui sur le principe de la liberté d'expression n'est pas dérangeant.

Ce qui l'est beaucoup plus, c'est le comportement de la police qui avait prévenu le centre qu'il valait mieux fermer la consultation !!

Demander de fermer un centre de soins et vouloir ainsi empêcher les femmes d'user de leur droit n'est pas admissible.

### **Une mini –manifestation... mais pas anodine pour autant !**

Un peu partout en Europe, de tels mouvements tentent de remettre en cause les lois dépenalisant l'avortement. Faut-il à nouveau rappeler que la dépenalisation de l'avortement n'encourage pas celui-ci.

Face à cette remise en cause, nous devons continuer à protester contre l'idée qu'on puisse remettre en cause cet acquis des femmes en les renvoyant aux avortements clandestins, pratiqués hors du milieu hospitalier et parfois avec les méthodes les plus barbares.

Nous ne voulons pas de retour aux aiguilles à tricoter, aux infections, aux matrices perforées.

**Yvan Nicaise**

## L'école (in) égale : une brochure du CAL

L'enseignement est l'une des priorités du Centre d'Action Laïque. Essentiellement, la promotion d'une école égalitaire, où chacun reçoit une chance égale et un même accès aux savoirs. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Nelson Mandela déclarait : « *L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde.* »



Le mouvement laïque milite depuis toujours pour une école publique, neutre et gratuite, qui contribue à renforcer l'égalité entre les citoyens. En effet, si nous voulons que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens

financiers ou convictions. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif et inconditionnel à l'enseignement officiel qui adhère précisément à ces valeurs et à un projet de réseau unique porteur de ces valeurs.

Le Centre d'Action Laïque a réalisé une étude sur les inégalités à l'école dont il a fait une brochure.

Pierre Galand, président du CAL, a rédigé sa préface que vous trouverez ci-dessous.

### L'école laïque à l'aube du XXème siècle

De tout temps, le mouvement laïque s'est donné comme priorité de défendre l'école. L'école publique, celle qui pouvait permettre l'émancipation, celle qui «donnait une chance », celle qui avait pour objectif de gommer autant que possible les inégalités de départ, celle qui ne privilégiait pas une lecture religieuse du monde.

Un petit coup d'œil sur l'histoire de la laïcité en Belgique, sur les associations constitutives du mouvement comme la Ligue de l'Enseignement, la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel), la FAML

(Fédération des Amis de la Morale Laïque) et bien d'autres, témoigne combien cette préoccupation fut constante.

Aujourd'hui, le CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'Enseignement Officiel) a rassemblé des acteurs de l'école officielle et entamé des négociations avec tous les partis démocratiques sur ses 18 priorités. Parmi celles-ci, la création d'un réseau scolaire unique de service public rassemblant les établissements de l'officiel et du libre est certainement la plus emblématique, mais aussi la plus ambitieuse.

En même temps, le Centre d'Action Laïque et ses régionales ont choisi de mettre l'école au cœur de leurs priorités, non seulement au travers de campagnes d'éducation permanente en 2011 et 2012, mais aussi en ouvrant un vaste chantier qui doit nous permettre de dessiner les contours de «l'école laïque de nos rêves». Celle qui permettra à l'enfant ou l'ado de ne pas redouter la rentrée, celle qui privilégiera la curiosité et le désir d'apprendre aux performances et aux compétences, celle qui aura confiance dans la capacité de chaque enfant de se développer harmonieusement dans une perspective d'autonomie et d'émancipation...

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a réalisé un premier travail, essentiel pour bâtir la suite : celui de l'inventaire des situations qui créent de l'inégalité dans le système scolaire. Ce constat servira à déterminer les actions prioritaires pour sortir des « mesurette », qui ne permettent jamais de donner le vrai coup de pouce dont nos écoles ont besoin, celui que nous devons à nos enfants.

A poursuivre donc...

**Pierre Galand, Président**

### **Pour commander cette brochure**

Cette brochure est disponible gratuitement sur simple demande. Elle analyse les causes et les conséquences de ces inégalités et propose des pistes pour améliorer la situation. Vous y trouverez des idées pour donner, vous aussi, un avis documenté sur la question.

Adresse : Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la plaine, ULB

Avenue Arnaud Fraiteur

1050 – Bruxelles

Commande possible par mail sur le site : [www.laicite.be](http://www.laicite.be)

## Lundi 16 janvier : « Les Lundis du Préau » Une après-midi surprise



S'il est de coutume d'annoncer les activités des « Lundis du Préau », permettez-moi, cette fois, d'y déroger.

Les fidèles de ces après-midis récréatifs et conviviaux qui se déroulent de 14h15 à 16h30 savent que nous veillons à varier ces moments de rencontre.

La participation reste fixée à 3 €, goûter et café compris.



**Rappelons que le Club du Préau est ouvert à tous et à toutes, membres ou non de la Maison de la Laïcité et que notre salle est au rez-de-chaussée, donc d'accès facile. N'hésitez pas, autour de vous, à parler de cette activité mensuelle qui permet aux participants de se rencontrer, de se retrouver ou de se connaître et pour certains, de sortir de la solitude.**

**Yvan Nicaise**

## 12 et 26 janvier : atelier d'art floral



Après les réalisations de fêtes, c'est l'hiver qui inspirera les participants à l'atelier d'art floral.

Rappelons qu'afin de répondre au nombre d'inscrits, deux groupes ont été constitués ; l'un se réunit de 10 à 12 h00, l'autre de 13 à 15h30.

N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance auprès de la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

**Marie-Christine Cuchet**

## Lundis 9 et 30 janvier : atelier d'aquarelles



Les participants à l'atelier d'aquarelles continuent de mettre à profit, deux fois par mois, leur rencontre pour améliorer leur technique.

Leur intention de présenter une exposition de leur création va se concrétiser.

La date du vernissage a été fixée au vendredi 2 mars 2012.

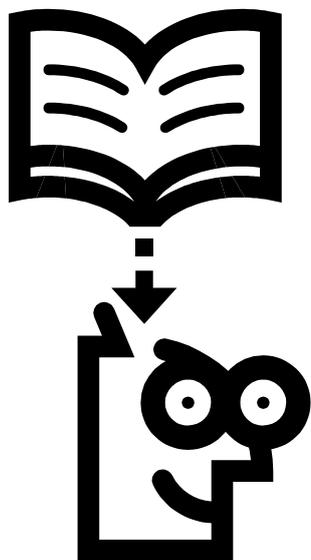
Il est toujours possible de rejoindre les participants actuels.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut dépasser 12 à 15 personnes maximum afin de permettre de dispenser conseils et assistance, toujours dans la bonne humeur.

**Anne-Marie André**

**Lundis 9, 23 et 30 janvier :**  
**Cours d'italien à la Maison de la Laïcité**



Animé par Madame Sophie MATHIEU, professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, il rassemble un nombre de participants réparti en deux groupes : le premier se réunit de 17h00 à 18h30 ; le second, de 17h30 à 20h00.

**Inscriptions**

Sauf si des participants se désistent, de nouvelles inscriptions ne peuvent plus être prises en compte. Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à Monsieur Diprima Tony au 064/ 44 76 67 ou au 0499/31 65 92.

**Histoire de l'aide sociale :**  
**Une évolution qui reste fragile**



*Lors de la conférence diatoire du 6 novembre 2011, Vincent Dufoing, Directeur de « Picardie laïque » nous a présenté les grands axes de l'implication sociale de la Laïcité dans notre région.*

*Durant son exposé, notre conférencier du jour a retracé l'évolution d'une notion qui, aujourd'hui, nous paraît avoir été présente de tous temps dans le fonctionnement de la société : l'aide sociale.*

*Il n'en est pourtant rien.*

*Nous avons demandé à Vincent si nous pouvions reproduire l'extrait de sa conférence retraçant l'évolution de ce qui fait, pour nous, un élément essentiel d'une société où cette aide ne peut être considérée comme une attitude caritative mais comme une responsabilité de la société toute entière.*

*(Les sous-titres sont de la rédaction)*

## **Histoire de l'aide sociale**

De tous temps, l'oscillation entre aide et sanction, basée sur une évaluation du « mérite » conditionné à l'aide, a été présente.

La perception contemporaine de la « responsabilité » des personnes quant à leur sort n'est donc pas une invention de notre époque. Elle remonte au moyen-âge. Le discours médiéval propose de déterminer les caractéristiques des indigents vraiment dignes d'être secourus : le statut de certains pauvres relevait du domaine du sacré, la tradition judéo-chrétienne accordant à la pauvreté un statut sanctifiant. La religion chrétienne est l'élément qui fusionne et qui assure la cohésion de la société médiévale. Pour autant, la pauvreté n'est pas considérée comme une valeur en soi ou comme un statut sanctifiant : la volonté divine fait que les uns sont riches et exercent un pouvoir et d'autres sont misérables et impuissants.

### **La pauvreté comme valeur spirituelle**

C'est seulement aux cours des XIe et XIIe siècles que la pauvreté va commencer à apparaître comme une valeur spirituelle. La pauvreté, dans sa croissance permanente, oblige les nantis à se justifier des richesses qu'ils possèdent. Les institutions de bienfaisance, ainsi que les ordres mendiants vont se développer. Si cette bienfaisance est le moyen le plus sûr d'obtenir le salut, elle permet également de faire l'étalage de ses richesses tout en manifestant ses sentiments de bon chrétien.

La société médiévale est divisée en trois groupes : ceux qui prient, ceux qui font la guerre et ceux qui travaillent. Le devoir des masses est de travailler : il s'agit d'une obligation imposée par Dieu aux masses populaires.

Les pauvres, bénéficiaires ou non de ces activités caritatives, sont « classés » en 2 catégories :

- Les pauvres honteux d'origine nobles qui ont un droit spécial aux subventions. On leur attribue également des qualités sociales exceptionnelles : leur accès à l'aide est marqué par une solidarité de classe qui privilégie les membres appauvris de l'élite sociale.
- La seconde catégorie regroupe les personnes considérées comme exclusivement assistées, sans qualités spirituelles attachées à leur situation. Le pauvre, dans ce cas, est réduit à l'état d'objet de la charité.

## **La misère : génératrice de péchés**

Les débats de l'époque vont porter sur la légitimité des pauvres à obtenir une aide, une aumône : il est essentiel d'écarter « les profiteurs ». Aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles, apparaissent des écrits critiques sur la condition de mendiant. Au niveau de la morale, la misère est génératrice de péchés spécifiques : l'envie, la convoitise, la jalousie, la révolte, la paresse, la débauche, l'escroquerie et l'ivrognerie.

Se développe, dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, un système de contrôle de la situation des pauvres bénéficiant de l'aumône. A l'égard des masses qui vivent dans la misère à la ville ou à la campagne, les élites sociales et culturelles manifestent une profonde indifférence, la misère étant considérée comme inhérente au statut social des masses. En 1423, les autorités municipales de Bruxelles décrètent que tous les individus âgés de 10 à 60 ans sont obligés de travailler et elles proposent le prêt d'outils nécessaires. Ceux qui chercheraient à se soustraire à ce devoir seraient classés comme chômeurs et, conformément à la législation en vigueur, bannis de la ville.

Dix ans plus tard, on ordonne d'arrêter et d'emprisonner les « mendiants valides » récalcitrants au travail, que l'on accuse de troubler l'ordre public, d'incendier les maisons et de provoquer des rixes.

## **Naissance de la classe ouvrière**

Le XVI<sup>ème</sup> siècle voit naître la classe ouvrière, les conflits entre employeurs et ouvriers, les grèves, les crises économiques et les phénomènes de paupérisation de masses.

On y voit également apparaître les théories idéologiques qui vont alimenter toute la pensée sociale moderne. Ces changements apparaissent comme générateurs d'une misère dont le caractère et l'ampleur sociale sont sans précédent dans l'Europe moderne. La baisse des salaires réels est la tendance généralisée au XVI<sup>ème</sup> siècle ; la pauvreté est inhérente à l'évolution du capitalisme à ses débuts et le paupérisme est un fait de la vie urbaine. Les crises alimentaires et les grandes épidémies déterminent les processus de paupérisation à cette époque ; de même, les années de mauvaises récoltes s'étendent à l'Europe entière. La réponse législative à ces événements est la prise de dispositions relatives aux pauvres, sous diverses formes : création d'asiles pour pauvres et distributions de pain pour ne citer qu'elles. Mais elles s'assortissent souvent d'un refus d'aider les pauvres capables de travailler : les mendiants sont expulsés des villes et les vagabonds sont condamnés au supplice du fouet.

Il faut attendre le XIX<sup>ème</sup> siècle pour que le discours philanthropique ainsi que la doctrine socio-chrétienne mettent en évidence la dégradation morale que la pauvreté apporte dans l'existence humaine. Fin XIX<sup>ème</sup> et début XX<sup>ème</sup>, les pauvres sont ceux qui se trouvent exclus de notre système économique par hasard, par malchance ou par suite de leur incompétence, mais qui, grâce à une politique sociale pertinente, pourraient être réinsérés dans ce système et devenir des individus productifs.

## **La pauvreté : expression de l'inégalité sociale**

Dans les années '60, les diagnostics mettent en cause la structure de classe de la société et présentent cette dimension dégradante de la pauvreté comme l'expression de l'inégalité sociale, responsable de l'isolement et de la ségrégation des bas-fonds d'avec le reste de la société. Naissent peu à peu la thèse de la « sous-culture des pauvres » et de la genèse « situationnelle » de l'isolement de ces milieux. Si les uns se penchent spécifiquement sur les comportements spécifiques des milieux pauvres en ville pour appuyer leur interprétation culturelle, les autres nient les causes internes de ces comportements spécifiques, qui ne seraient que la conséquence inévitable du statut et de la place accordée aux pauvres dans la structure sociale.

De tous temps, l'oscillation entre aide et sanction, basée sur une évaluation du « mérite » liée à la délivrance de l'aide, a été présente.

Cette perception contemporaine de la « responsabilité » des personnes quant à leur sort n'est donc pas une invention de notre époque. Ce détour par l'analyse historique nous permet de mesurer à quel point ces représentations sont ancrées dans l'inconscient collectif et réactivables à souhait.

**Il existe 3 stratégies dont disposent les sociétés contemporaines pour traiter les conditions et les conduites qu'elle juge indésirables, offensantes ou menaçantes :**

- **Socialiser**, c.à.d. agir au niveau des structures et des mécanismes collectifs qui les produisent et les reproduisent (par ex, pour l'augmentation des SDF qui font tache dans le paysage urbain, en construisant ou subventionnant des logements, ou en leur assurant un emploi ou un revenu)
- **Médicaliser**, c'est considérer qu'une personne est à la rue parce qu'elle souffre de dépendance à l'égard de l'alcool ou de carences de santé mentale, et donc chercher un remède médical à un problème défini d'emblée comme une pathologie individuelle.

- **Pénaliser**, il ne s'agit ni de comprendre une situation de détresse, ni de contrecarrer des rouages sociaux ; le nomade urbain est étiqueté comme délinquant et se retrouve traité comme tel ; il cesse de relever du sans abris dès lors qu'il est sous les verrous. La pénalisation sert ici de technique d'invisibilisation des problèmes sociaux que l'Etat, en tant que levier bureaucratique de la volonté collective : la prison comme poubelle judiciaire où sont jetés les déchets humains de la société de marché.

## **La notion de précarité**

Force est de constater que la précarité « normale » est constitutive de l'être humain ; on est tous précaires par rapport à quelque chose : le bébé vis-à-vis de ses parents qui ne peut rien seul, ni sur le plan physiologique ni sur le plan des besoins affectifs. Il doit nécessairement en appeler à l'autre pour survivre. Cette précarité repose donc dès l'origine sur la détresse, l'impuissance, l'incomplétude et l'obligation d'une dépendance vis-à-vis des besoins de base, qui entraîne l'exigence d'une reconnaissance réciproque permettant l'existence au sein d'un groupe d'appartenance.

**Dans le contexte actuel, la précarité « normale » se transforme volontiers en précarité exacerbée, susceptible alors d'entraîner une triple perte de confiance :**

- Perte de confiance en l'autre ;
- Perte de confiance en soi-même et en sa dignité d'exister ;
- Perte de confiance en l'avenir qui devient menaçant, catastrophique ou même qui disparaît (« no future »).
- Cette perte de confiance entraîne la perte des objets sociaux comme l'emploi, l'argent, le logement, la formation, les diplômes et les biens.

## **Les approches spécifiques de Picardie Laïque**

Parmi les difficultés rencontrées par nos divers publics, nous retrouvons généralement les difficultés d'accès à un logement décent, la recherche d'emploi pour les personnes peu qualifiées, les souffrances psychosociales et bien d'autres. De manière générale, nous accompagnons des personnes en situation de précarité : précarité de séjour sur le territoire belge, précarité sanitaire, précarité d'emploi, ...

**Par précarité, il faut entendre :**

Une forte incertitude de conserver ou récupérer une situation acceptable dans un avenir proche. C'est aussi une notion subjective et relative, puisqu'elle est définie par rapport à une « situation acceptable » au sein d'une société donnée. La précarité est perçue et définie différemment d'une culture à l'autre.

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.

La précarité est donc différente de la pauvreté, comme le souligne Jean Furtos, « *la pauvreté, c'est avoir peu, la précarité, c'est avoir peur !* ». Cependant, la précarité conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence (emploi, logement, ...) qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante. Elle compromet alors gravement les chances de reconquérir ses droits et de reprendre en toute autonomie la maîtrise de son destin.

**Le rôle de « Picardie laïque » dans notre région**

Nous considérons donc que notre rôle est d'accompagner toutes ces personnes dans la réappropriation de leur libre arbitre et dans la reconquête de leur citoyenneté.

Le point de départ de l'intervention de « Picardie Laïque » est donc le projet de la personne. Nous souhaitons permettre à chacun de trouver sa place dans la société, de faire respecter ses droits fondamentaux, d'être écouté, entendu et accompagné dans ses difficultés. Pour y parvenir, nous offrons un espace d'écoute et de parole ; nous tentons de faire apparaître, dans les situations problématiques, les éléments qui incombent à la personne ou à l'environnement social.

Nous tentons de remettre les personnes aidées par nos services au « volant » de leur vie. Les professionnels de la Régionale sont les copilotes de cette démarche.

Vincent Dufoing



**Le repas mensuel du lundi :  
un moment de rencontre  
souhaité !**



Plusieurs membres et sympathisants ont manifesté l'envie de pouvoir, **une fois par mois, lorsque le calendrier le permet**, partager un repas dans notre maison.

Le lundi midi, jour où la majorité des restaurants sont fermés, a été choisi.

*Repas du 23 janvier  
Bienvenue à partir de midi  
Service entre 12 et 13 heures*

*MENU*

*Blanquette de veau aux chicons,  
Sauce à la framboise  
Pommes de terre en purée*

.....

*Dessert*

.....

*Café*

....

*12 €*

Réservation : date-limite le jeudi 19 janvier

Téléphone : 064/ 44 23 26

Mail : [laicite.mlz@skynet.be](mailto:laicite.mlz@skynet.be)

Vos amis, amies, copains, copines, voisins, voisines, ...  
sont les bienvenus.

**Vendredi 20 janvier : 9<sup>ème</sup> soirée jazz  
avec le groupe  
« Bourbon Street Jazz Band »**

Vous connaissez l'ambiance de nos soirées jazz ainsi que le talent des musiciens qui s'y produisent.

Exceptionnellement, en collaboration avec la Province de Hainaut et l'Administration Communale de Morlanwelz, nous organisons une soirée complémentaire à notre cycle habituel.

Le groupe « Bourbon Street Jazz Band » sous la direction de notre membre et ami Richard Willame animera donc la soirée du 20 janvier.

La composition de ce groupe est remarquable et les connaisseurs apprécieront. Jugez plutôt :



**Richard WILLAME**  
Banjo

**Richard ROUSSELET**  
Trompette

**Michel MAINIL**  
Sax ténor

**Rudy BALLIU**  
Clarinette

**Francis DERAEDT**  
Contrebasse

**Serge NESLANY**  
Batterie

**Entrée : 5 €**

**Réservation souhaitée et billets en vente à la Maison de la Laïcité  
064/ 442326**

**Et comme toujours : boissons et sandwiches à prix démocratiques.**

**LE COURRIER LAÏQUE**

**Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise**

**Couverture : Bertrand Aquila**

# Le site internet de notre Maison de la Laïcité est accessible dès maintenant

Son adresse : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

Voici plusieurs mois, qu'en collaboration avec la Fédération des Maisons de la Laïcité, nous préparons la mise en place de notre site internet : notre Web site. Grâce à Bertrand Aquila, le graphiste de la fédération, s'est construit ce site accessible à toute personne souhaitant mieux nous connaître et partager la vie de notre maison.

La rubrique « activités » présentera nos activités futures et comment y participer. Nos soirées diverses et repas seront également présentés.

La rubrique « nos services » détaillera notamment notre service « Accueil-écoute », nos cérémonies laïques, notre bibliothèque, ...

Sous la rubrique « Le Courrier Laïque » vous y trouverez l'ensemble de nos mensuels depuis l'année 2010 et les nouveaux numéros seront ajoutés régulièrement.

Sous la rubrique « Liens » vous pourrez accéder directement au site du CAL, de la Fédération des Maisons de la Laïcité ainsi qu'autres maisons en Wallonie et à Bruxelles possédant également un site internet.

La rubrique « galerie » permettra de visionner quelques photos de nos diverses activités.

Le calendrier permettra, en pointant une date, de connaître ce qui se passera chez nous au jour choisi.

Ce site n'en st qu'à ses débuts et nous veillerons à le faire évoluer au fil de notre expérience. Bien entendu, vos suggestions seront les bienvenues.

## Bonne visite du site

Place Albert 1er, 16a à Morlanwelz  
084/44.23.29  
Maison de la Laïcité  
Morlanwelz

Recherche

www.morlanwelzlaicite.be

HOME LA MAISON DE LA LAÏCITÉ ACTIVITÉS LE COURRIER LAÏQUE NOS SERVICES LIENS GALERIES CONTACT

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

<< décembre 2011 >>

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mieux nous connaître

Posté jeu, 11/24/2011 - 12:18 par fémil

Notre Maison de la Laïcité : un lieu convivial de rencontres, d'échanges et de loisirs.

Notre Maison de la Laïcité est l'une des 65 maisons réparties en Wallonie et à Bruxelles.

Elle dispose d'une infrastructure d'accueil permanente.

Nos activités visent à répondre aux préoccupations citoyennes de la population locale en général en favorisant son expression et sa créativité.

Elles sont accessibles à tout public,

membres ou non.

Nous adoptons le libre examen comme méthode de pensée et d'action afin de promouvoir une société plus juste, pluraliste, démocratique et fraternelle.

Nous menons des actions de terrain dans le but de faire connaître, vivre et partager les idéaux laïques.

Toutes nos activités sont annoncées, pour nos membres, dans une revue mensuelle appelée « Le Courrier Laïque » et pour tous, sur ce site internet et dans le journal communal d'information de Morlanwelz.

ACTUALITÉ DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ

2012

Drink new year  
samedi 1er janvier

# 9ÈME SOIRÉE JAZZ

LE VENDREDI 20 JANVIER 2012 À 20H

## Avec le Bourbon Street Jazz Band



**Richard WILLAME** Banjo  
**Richard ROUSSELET** Trompette  
**Michel MAINIL** Sax ténor  
**Rudy BALLIU** Clarinette  
**Francis DERAEDT** Contrebasse.  
**Serge NESLANY** Batterie.

ENTRÉE : 5 €  
RÉSERVATION SOUHAITÉE  
064/ 442326

A l'initiative de  
La Province de Hainaut,  
L'Administration Communale de Morlanwelz  
La Maison de la laïcité de Morlanwelz

A LA MAISON DE LA LAÏCITÉ  
PLACE ALBERT 1<sup>ER</sup>, 16A  
7140 - MORLANWELZ